

Coveo Solutions Inc.

États financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021
(en milliers de dollars américains)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux Actionnaires de Coveo Solutions Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Coveo Solutions Inc. et de ses filiales (collectivement, le « Société ») aux 31 mars 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 mars 2022 et 2021;
- les états consolidés des variations des capitaux propres (négatifs) pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640 boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418-522 7001, Téléc. : +1 418-522 5663

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Évaluation de certaines immobilisations incorporelles acquises dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Qubit Digital Limited

Se reporter à la note 2, Principales méthodes comptables, à la note 4, Jugements, estimations et hypothèses comptables importants, et à la note 5, Regroupement d'entreprises, des états financiers consolidés.

Le 14 octobre 2021, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions de Qubit Digital Limited (« Qubit ») pour une contrepartie totale de 42,5 M\$. La juste valeur des actifs identifiables acquis comprend des montants de 13,1 M\$ et de 8,7 M\$ se rapportant respectivement aux relations clients et à la technologie. La direction a exercé une part importante de jugement dans l'estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles. Pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles, la direction a utilisé des techniques d'évaluation fondées sur des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. La direction a formulé des hypothèses importantes à l'égard du taux de croissance des revenus et du taux d'actualisation, comme il serait présumément appliqué par un intervenant du marché.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la méthode de détermination de la juste valeur des immobilisations incorporelles se rapportant aux relations clients et à la technologie utilisée par la direction, notamment :
 - lire le contrat d'achat;
 - tester les données sous-jacentes utilisées par la direction pour les calculs des flux de trésorerie actualisés, et tester leur exactitude arithmétique;
 - évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées par la direction relativement aux taux de croissance des revenus en tenant compte du plus récent plan quinquennal, ainsi que des données propres au secteur d'activité;
 - obtenir de l'assistance de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine des évaluations pour évaluer le caractère approprié des calculs des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus, de même que le caractère raisonnable du taux d'actualisation.

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Nous avons considéré cette question comme une question clé de l'audit en raison de la part importante de jugement exercé par la direction dans l'estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles se rapportant aux relations clients et à la technologie, y compris la formulation d'hypothèses importantes. De ce fait, l'auditeur a dû exercer un degré élevé de jugement, d'effort et de subjectivité dans l'exécution des procédures et l'évaluation des éléments probants relatifs aux hypothèses importantes utilisées par la direction. Les travaux d'audit ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine des évaluations.

Comptabilisation des revenus – Répartition du prix de transaction entre différentes obligations de prestation prévues dans des contrats conclus avec des clients

Se reporter à la note 2, Principales méthodes comptables, à la note 4, Jugements, estimations et hypothèses comptables importants, et à la note 18, Revenus.

Pour l'exercice, la société a comptabilisé des revenus totaux de 86,4 M\$. Les ententes conclues par la Société avec ses clients peuvent comporter plusieurs services ou obligations de prestation. Lorsque les contrats comportent diverses obligations de prestation, la Société évalue si chaque obligation de prestation est distincte et doit être comptabilisée séparément. Le prix de transaction total est déterminé à la passation du contrat et attribué à chaque obligation de prestation distincte en fonction du prix de vente spécifique relatif. Un jugement doit être exercé pour déterminer le prix de vente spécifique relatif des obligations de prestation distinctes. La direction établit le prix de vente spécifique relatif pour les abonnements et les services professionnels en fonction des prix observables pour des services

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a estimé le prix de vente spécifique relatif pour les abonnements et les services professionnels en effectuant notamment ce qui suit :
 - tester l'efficacité des contrôles liés au processus de comptabilisation des revenus, y compris les contrôles sur la détermination des prix de vente spécifiques relatifs pour les abonnements et les services professionnels;
 - tester un échantillon de transactions génératrices de revenus i) en faisant concorder les principales modalités contractuelles avec les contrats signés, y compris les modifications de contrats et la correspondance avec les clients, le cas échéant, et ii) en recalculant la répartition des revenus en fonction du prix de vente spécifique relatif déterminé à la suite de l'évaluation de la direction;

Question clé de l'audit

identiques ou similaires, des conditions du marché et de facteurs spécifiques à l'entité, tels que les pratiques de tarification.

Nous avons considéré cette question comme une question clé de l'audit en raison des jugements exercés et des hypothèses utilisées par la direction pour estimer le prix de vente spécifique relatif pour les abonnements et les services professionnels prévus dans un ou des contrats conclus avec des clients. De ce fait, l'auditeur a dû déployer des efforts importants pour mettre en œuvre les procédures.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- évaluer le caractère raisonnable de l'évaluation du prix de vente spécifique relatif faite par la direction pour les abonnements et les services professionnels, compte tenu des ventes de produits et services similaires, groupés ou individuels, et des pratiques de tarification utilisées par la société.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Pascale Lavoie.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Québec (Québec)
Le 14 juin 2022

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A124423

États consolidés de la situation financière

Aux 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		223 072	55 399
Placements à court terme		-	76 472
Créances clients et autres débiteurs	6	25 476	18 056
Aide gouvernementale et crédits d'impôt remboursables		10 443	4 189
Frais payés d'avance		5 861	3 953
		264 852	158 069
Actifs non courants			
Coûts d'acquisition de contrats	7	10 858	8 624
Immobilisations corporelles	8	8 704	9 577
Immobilisations incorporelles	9	20 605	584
Actifs au titre des droits d'utilisation	10	9 255	10 268
Actifs d'impôt différé	21	4 616	5 672
Goodwill	11	26 610	1 247
Total de l'actif		345 500	194 041
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	13	22 910	16 550
Partie courante des revenus différés	18	49 879	37 144
Partie courante des obligations locatives	10	1 916	1 555
		74 705	55 249
Passifs non courants			
Revenus différés	18	513	680
Obligations locatives	10	11 169	12 588
Actions privilégiées rachetables			
Composante passif	15	-	195 701
Composante droits de conversion	15	-	742 653
Passifs d'impôt différé	21	3 677	186 249
Total du passif		90 064	1 193 120
Capitaux propres (négatifs)			
Capital-actions	14	859 944	16 957
Droits de conversion – série A	15	-	1 105
Surplus d'apport	16	15 295	5 794
Déficit		(592 256)	(995 774)
Cumul des autres éléments du résultat global		(27 547)	(27 161)
Total des capitaux propres (négatifs)		255 436	(999 079)
Total du passif et des capitaux propres (négatifs)		345 500	194 041

Engagements (note 24)

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Louis Têtu Administrateur (signé) Fay Sien Goon Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

États consolidés des variations de capitaux propres (négatifs)

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

	Notes	Nombre	Capital- actions	Droits de conversion série A	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres (négatifs)
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2020		18 285 716	12 579	1 105	5 267	(395 749)	31 033	(345 765)
Perte nette		-	-	-	-	(600 025)	-	(600 025)
Écarts découlant de la conversion dans la monnaie de présentation		-	-	-	-	-	(58 194)	(58 194)
Total du résultat global								(658 219)
Paiements fondés sur des actions	16	-	-	-	1 840	-	-	1 840
Exercice d'options sur actions	16	4 054 725	4 378	-	(1 313)	-	-	3 065
Solde au 31 mars 2021		22 340 441	16 957	1 105	5 794	(995 774)	(27 161)	(999 079)
Bénéfice net		-	-	-	-	418 276	-	418 276
Écarts découlant de la conversion dans la monnaie de présentation		-	-	-	-	-	(386)	(386)
Total du résultat global								417 890
Paiement à un actionnaire	14	-	-	-	-	(14 758)	-	(14 758)
Don en capital-actions	14	857 122	10 113	-	-	-	-	10 113
Conversion d'actions privilégiées rachetables	15	63 356 738	651 645	(1 105)	-	-	-	650 540
Capital-actions émis	14	16 620 996	195 920	-	-	-	-	195 920
Frais d'émission de capital- actions	14	-	(16 299)	-	-	-	-	(16 299)
Paiements fondés sur des actions	16	-	-	-	10 261	-	-	10 261
Exercice d'options sur action et acquisition des droits d'attributions à base d'actions	16	572 029	1 608	-	(760)	-	-	848
Solde au 31 mars 2022		103 747 326	859 944	-	15 295	(592 256)	(27 547)	255 436

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

États consolidés du résultat net et du résultat global

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Revenus	18		
Abonnements SaaS		77 853	55 274
Licences autogérées et services de maintenance		2 375	5 014
Revenus de produits		80 228	60 288
Service professionnels		6 260	4 569
Total des revenus		86 488	64 857
Coût des revenus			
Produits		16 093	12 791
Service professionnels		5 363	3 611
Total du coût des revenus		21 456	16 402
Marge brute		65 032	48 455
Charges d'exploitation			
Frais de vente et de commercialisation		47 771	33 606
Frais de recherche et de développement de produits		30 099	16 078
Frais généraux et administratifs		36 759	13 369
Amortissement des immobilisations corporelles	8	2 677	2 008
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	3 467	203
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation	10	1 517	1 577
Total des charges d'exploitation		122 290	66 841
Perte d'exploitation		(57 258)	(18 386)
Variation de la juste valeur des actions privilégiées rachetables – composante droits de conversion	15	(299 428)	451 914
Charges financières nettes	20	12 501	16 403
Perte de change		362	2 155
Bénéfice (perte) avant la charge (recouvrement) d'impôt		229 307	(488 858)
Charge (recouvrement) d'impôts	21	(188 969)	111 167
Bénéfice (perte) net		418 276	(600 025)
Autres éléments du résultat global			
Éléments pouvant être reclassés dans l'état consolidé du résultat net			
Écart découlant de la conversion dans la monnaie de présentation		(386)	(58 194)
Total du résultat global		417 890	(658 219)
Bénéfice (perte) net par action	17		
De base		8,23	(32,64)
Dilué		(0,59)	(32,64)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Bénéfice (perte) net		418 276	(600 025)
Éléments sans incidence sur la trésorerie			
Amortissement des coûts d'acquisition de contrats	7	3 839	3 315
Amortissement des immobilisations corporelles	8	2 677	2 008
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	3 467	203
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation	10	1 517	1 577
Accroissement des intérêts	15, 20	11 906	15 869
Variation de la juste valeur des actions privilégiées rachetables – composante droits de conversion	15	(299 428)	451 914
Don en capital-actions	14	10 379	-
Paiements fondés sur des actions	16	10 261	1 840
Variation de la juste valeur des placements à court terme	20	103	(145)
Intérêts sur les obligations locatives	10, 20	722	727
Variation des actifs et des passifs d'impôt différé	21	(189 211)	111 106
Perte de change latente		293	2 179
Variation des éléments hors trésorerie du fond de roulement	22	(10 225)	15 210
		(35 424)	5 778
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement			
Regroupement d'entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise	5	(37 591)	-
Produit de la cession de placements à court terme		76 351	34 300
Entrées d'immobilisations corporelles	8	(1 385)	(3 091)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	8	-	4
Entrées d'immobilisations incorporelles	9	(757)	(499)
		36 618	30 714
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement			
Capital-actions émis	14	195 920	-
Frais d'émission du capital-actions	14	(16 299)	-
Paiement à un actionnaire	14	(14 758)	-
Produit de l'exercice d'options sur actions	16	848	3 065
Paiements au titre des obligations locatives, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus	10	(2 309)	(883)
		163 402	2 182
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		3 077	634
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		167 673	39 308
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		55 399	16 091
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		223 072	55 399

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

1. Constitution et nature des activités

Coveo Solutions Inc. (« Coveo » ou la « Société ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Son siège social est situé au 3175, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200, Québec, Québec, Canada. Coveo est un chef de file mondial des solutions d'intelligence artificielle (« IA ») appliquées qui permettent aux entreprises d'offrir de la pertinence dans les expériences numériques à grande échelle. La plateforme de type logiciel-service (SaaS) multilocataire infonuagique de Coveo est la couche d'intelligence qui injecte des solutions de recherche, de recommandation et de personnalisation dans les expériences numériques afin d'offrir une pertinence connectée pour diverses utilisations dans l'ensemble des applications pour le commerce, le service client, les sites Web ou le milieu de travail.

Le 24 novembre 2021, la Société a réalisé un premier appel public à l'épargne (« PAPE ») et ses actions à droit de vote subalternes ont commencé à être négociées à la bourse de Toronto sous le symbole « CVO ».

2. Principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et comprennent les comptes de Coveo et de ses filiales en propriété exclusive, Coveo Software Corp., Coveo Europe B.V., Qubit Digital Limited et Tooso Inc. Tooso Inc. a été liquidée le 31 mars 2021.

Les présents états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été approuvés par le Conseil d'administration le 14 juin 2022.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur et les obligations locatives, qui ont été évaluées à la valeur actualisée. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire. La Société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation puisqu'il s'agit de la monnaie de présentation la plus utilisée dans son secteur. Les états financiers consolidés sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit : les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date des états consolidés de la situation financière et les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen mensuel. L'écart découlant de cette conversion est inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les états consolidés des variations des capitaux propres (négatifs).

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Monnaie étrangère

Chaque établissement à l'étranger détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans les états financiers de chaque établissement à l'étranger sont évalués dans cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle de chaque entité du groupe est la suivante

Coveo Solutions Inc.	Dollar canadien
Coveo Software Corp. et Tooso Inc	Dollar américain
Coveo Europe B.V.	Euro
Qubit Digital Limited	Livre sterling

Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente comme suit :

- les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date des états consolidés de la situation financière et les revenus et charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction; et
- les actifs et les passifs non monétaires évalués au coût historique et libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction, tandis que les éléments non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les profits et les pertes de change découlant de cette conversion sont inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Consolidation

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle commence jusqu'à la date à laquelle il cesse. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin pour les harmoniser avec celles adoptées par la Société. Toutes les opérations, les soldes, les revenus et les charges intersociétés entre la Société et ses filiales ont été éliminés.

Classement de la partie courante versus non courante

La Société présente les actifs et les passifs dans l'état consolidé de la situation financière selon un classement dans la partie courante ou non courante.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements en espèces dans des comptes porteurs d'intérêts et les dépôts à terme qui peuvent être facilement remboursés en espèces sans pénalité ou qui sont émis pour une durée de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Placements à court terme

Les placements à court terme consistent en des parts de fonds de placement très liquides.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite évalués au coût amorti diminué de la correction pour perte de valeur des créances. La valeur comptable des créances clients et autres débiteurs est réduite par une correction de valeur pour pertes de crédit attendues, et le montant de toute augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

La correction de valeur est établie selon l'approche simplifiée aux termes d'IFRS 9 « Instruments financiers », qui utilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie des créances clients. La correction de valeur est estimée en fonction de l'historique de recouvrement de la Société, du montant impayé après la période de crédit moyenne, des conditions économiques observables ayant une incidence sur le taux de défaillance des créances et des difficultés financières propres au client. La Société a établi une matrice des corrections de valeur à l'aide de ces informations, qui est utilisée pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues chaque période de présentation de l'information financière. Les mêmes facteurs sont pris en compte pour déterminer s'il convient de radier, des créances clients, les montants imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

Lorsqu'une créance commerciale est irrécouvrable, elle est radiée de la correction de valeur pour pertes sur créances attendues. Les recouvrements subséquents de montants précédemment radiés sont crédités dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Aide gouvernementale et crédits d'impôt remboursables

La Société comptabilise les crédits d'impôt pour la recherche et le développement et l'aide gouvernementale selon IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique »; ces crédits d'impôt et aide gouvernementale sont donc comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Par conséquent, les crédits d'impôt et l'aide gouvernementale sont comptabilisés en réduction de la charge ou de la dépense d'investissement connexe au cours de la période où les charges admissibles sont engagées en fonction de l'interprétation par la direction des lois applicables. Les crédits d'impôt sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que le crédit d'impôt sera réalisé. Les crédits demandés peuvent faire l'objet d'un examen par les autorités fiscales.

Coûts d'acquisition des contrats

Les coûts d'acquisition des contrats représentent les coûts marginaux lors de l'obtention de contrats conclus avec des clients. Ces coûts comprennent principalement les commissions de vente et les charges sociales connexes ainsi que les frais de référencement. La Société doit déterminer si ces coûts doivent être différés, selon les régimes de rémunération fondée sur les ventes, dans la mesure où les commissions sont effectivement des coûts marginaux que la Société n'aurait pas engagés si elle n'avait pas obtenu le contrat.

Les coûts d'acquisition de contrats, liés aux nouveaux contrats générateurs de revenus, sont amortis selon la méthode linéaire sur cinq ans, ce qui, bien que plus long que la période initiale habituelle du contrat, reflète la durée moyenne des avantages, y compris les renouvellements de contrats prévus. Pour en arriver à cette durée moyenne d'avantages, la Société a évalué des facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris les cycles de vie estimatifs de ses produits et l'attrition de sa clientèle.

De plus, la Société amortit les coûts incorporés liés aux renouvellements sur une période de deux ans.

L'amortissement des coûts d'acquisition de contrats est comptabilisé dans les frais de vente et de commercialisation aux états consolidés du résultat net et du résultat global. La Société examine périodiquement la valeur comptable des coûts d'acquisition de contrats afin de déterminer si des événements ou des changements de situation pourraient avoir une incidence sur la durée de l'avantage de ces coûts différés.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit :

Améliorations de bureau	Durée du bail
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité, et les valeurs résiduelles des immobilisations corporelles sont passées en revue annuellement pour tenir compte de tout changement de circonstances et sont ajustées prospectivement, au besoin.

Immobilisations incorporelles

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit :

Technologie	5 ans
Relations clients	6 ans
Autres	2 to 20 ans

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de carnets de commande et de marques de commerce acquises lors de regroupements d'entreprise, ainsi que de brevets.

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité, et les valeurs résiduelles des immobilisations incorporelles sont passées en revue annuellement pour tenir compte de tout changement de circonstances et sont ajustées prospectivement, au besoin.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

La société évalue ses immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie pour déterminer s'ils ont subi une perte de valeur lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs (unités génératrices de trésorerie) « UGT ».

Actifs au titre des droits d'utilisation et obligations locatives

La Société évalue à la date de passation du contrat si le contrat est, ou contient, un contrat de location, c'est-à-dire un contrat conférant le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société applique une méthode de comptabilisation et d'évaluation unique pour tous les contrats de location, sauf pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise des obligations locatives, qui représentent les obligations d'effectuer des paiements de loyers, et des actifs au titre des droits d'utilisation, qui représentent le droit d'utiliser les actifs sous-jacents.

Actifs au titre des droits d'utilisation

La Société comptabilise des actifs au titre des droits d'utilisation à la date de début du contrat de location (c.-à-d. la date à laquelle l'actif sous-jacent est prêt à être utilisé). Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de toute réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre des droits d'utilisation comprend le montant des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers effectués à la date de début ou avant cette date, moins les avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre des droits d'utilisation sont amortis linéairement sur la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité estimative des actifs, comme suit :

Baux visant des bureaux

Entre 6 et 9 ans

Les actifs au titre des droits d'utilisation peuvent également faire l'objet de pertes de valeur.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et les montants qui devraient être payés au titre des garanties de valeur résiduelle.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise son taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location, car le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début du contrat, le montant des obligations locatives est augmenté pour tenir compte de l'accroissement des intérêts et diminué pour tenir compte des paiements de loyers effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification de la durée du contrat de location, de changement des paiements de loyers (p. ex., modification des paiements futurs résultant d'une modification de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer les paiements de loyers), ou de changement dans l'évaluation d'une option d'achat de l'actif sous-jacent.

Contrats de location à court terme ou dont l'actif sous-jacent est de faible valeur

La Société a décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives relativement aux contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et relativement aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise en charges les paiements locatifs au titre de ces contrats de location, selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative des immobilisations corporelles et incorporelles identifiables nettes acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et est affecté à chaque UGT ou groupe d'UGT qui devrait bénéficier du regroupement d'entreprises. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation annuel conformément à IAS 36 «Dépréciation d'actifs» ou plus fréquemment si des événements ou un changement de circonstances indiquent qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur du goodwill soit inférieure à sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Les reprises de pertes de valeur ne sont pas permises pour le goodwill.

Regroupements d'entreprises

La société comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill résultant des acquisitions est évalué comme la juste valeur de la contrepartie transférée moins le montant net comptabilisé de la juste valeur estimée des actifs identifiables acquis et des passifs assumés, tous évalués à la date d'acquisition. Les coûts de transaction que la Société encourt dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

La Société utilise ses meilleures estimations et hypothèses pour évaluer raisonnablement les actifs acquis et les passifs repris à la date d'acquisition ainsi que la contrepartie éventuelle, le cas échéant, et ces estimations sont par nature incertaines et susceptibles d'être affinées. Par conséquent, au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an à partir de la date d'acquisition, la société peut enregistrer des ajustements aux actifs acquis et aux passifs pris en charge avec une compensation correspondante du goodwill. À la fin de la période d'évaluation ou lors de la

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

détermination finale de la valeur des actifs acquis ou des passifs pris en charge, selon la première éventualité, tout ajustement ultérieur est enregistré dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Comptabilisation des revenus et des revenus différés

La Société génère des revenus provenant principalement de frais d'abonnement SaaS, de licences autogérées et de services de maintenance ainsi que de services professionnels. La Société comptabilise les revenus lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services promis selon le montant qui reflète la contrepartie que la Société s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. Pour déterminer le montant approprié des revenus à comptabiliser à mesure qu'elle remplit ses obligations aux termes de chacune de ses ententes, la Société procède aux étapes suivantes :

- Identifier le contrat conclu avec un client;
- Déterminer si les biens ou les services promis constituent des obligations de prestation;
- Évaluer le prix de transaction;
- Répartir le prix de transaction aux obligations de prestation; et
- Comptabiliser les revenus lorsque la Société satisfait à chaque obligation de prestation.

Les ententes conclues par la Société avec ses clients peuvent comporter plusieurs services ou obligations de prestation. Lorsque les contrats comportent diverses obligations de prestation, la Société évalue si chaque obligation de prestation est distincte et doit être comptabilisée séparément. Plus précisément, la Société considère que les obligations de prestation distinctes sont liées aux abonnements SaaS, aux licences autogérées, aux services de maintenance et de soutien des licences et aux services professionnels.

Le prix de transaction total est déterminé à la passation du contrat et attribué à chaque obligation de prestation distincte en fonction du prix de vente spécifique relatif. La Société a déterminé le prix de vente spécifique en tenant compte d'éléments probants internes comme les prix de vente spécifiques normaux ou appliqués de façon uniforme. La détermination des prix de vente spécifiques est effectuée en consultation avec la direction et en tenant compte de la stratégie de mise en marché de la Société. Au fur et à mesure que les stratégies de mise en marché de la Société évoluent, la Société pourrait modifier ses pratiques en matière de prix dans l'avenir, ce qui pourrait entraîner des variations des prix de vente spécifiques relatifs. Des escomptes sont attribués à chaque obligation de prestation à laquelle ils se rapportent en fonction de leur prix de vente spécifique relatif.

La Société facture généralement à l'avance annuellement et reçoit le paiement de son client à la date d'échéance de la facture. Dans les cas où le moment de la comptabilisation des revenus diffère du moment de la facturation et du paiement subséquent, il a été déterminé que les contrats de la Société ne comportaient généralement pas de composante financement importante.

Les taxes de vente perçues auprès des clients et remises aux autorités gouvernementales sont exclues des revenus.

Abonnements SaaS et licences autogérées et services de maintenance

Les services d'abonnements SaaS de la Société permettent aux clients d'accéder et d'utiliser le logiciel multilocataire de la Société pendant la durée du contrat sans prendre possession du logiciel. Les services de SaaS sont fournis par abonnement et comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée du contrat à mesure que la Société remplit son obligation de prestation.

Les revenus tirés des licences autogérées comprennent les licences à durée déterminée autogérées et les licences perpétuelles ainsi que les frais de maintenance et de soutien connexes. Les licences autogérées donnent aux clients le droit d'utiliser le logiciel tel qu'il existe lorsqu'il est mis à leur disposition. Les revenus tirés des licences à durée déterminée et des licences perpétuelles sont comptabilisés au moment précis où le logiciel est mis à la disposition du client et sont comptabilisés dans les licences autogérées et les services de maintenance.

Les frais de maintenance se composent principalement des frais de services de maintenance (y compris le soutien et les mises à niveau et améliorations non définis, qui sont fournis lorsque disponibles) et sont comptabilisés proportionnellement sur la durée du contrat.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Service professionnels

Des services professionnels sont fournis pour la mise en œuvre et la configuration des abonnements SaaS ou des licences autogérées. Les services professionnels de la Société ne sont généralement pas essentiels à la fonctionnalité du logiciel. Il s'agit généralement d'accords basés sur l'écoulement du temps et les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que ces services sont fournis. Dans certaines circonstances, la Société conclut des ententes de services professionnels à prix fixe; dans de tels cas, les revenus sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement du contrat.

Revenus différés

Les revenus différés se composent des montants facturés avant la comptabilisation des revenus pour les produits et services décrits ci-dessus. La Société comptabilise des revenus différés uniquement lorsque les critères de comptabilisation des revenus sont remplis.

Charge d'impôts

Impôt exigible

L'impôt exigible est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable (la perte fiscale) diffère du bénéfice (de la perte) avant impôt présenté dans les états consolidés du résultat net et du résultat global en raison des éléments de revenus ou de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres périodes et des éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est calculé aux taux d'imposition qui ont été adoptés ou pratiquement adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante utilisée dans le calcul du bénéfice imposable. Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles s'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles desquels ces différences temporaires déductibles pourront être déduites. Ces actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle du goodwill non-déductible ou de la comptabilisation initiale (autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans une transaction qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et réduite s'il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer au cours de la période où le passif sera réglé ou l'actif réalisé, basé sur les taux d'imposition (et aux lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui découleraient de la façon dont la Société prévoit recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les passifs d'impôt exigible par les actifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et que la Société a l'intention de les régler sur une base nette.

Impôt exigible et différé

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en charge ou en produit dans les états consolidés du résultat net et du résultat global, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés hors du résultat net (dans les autres éléments du résultat global ou directement dans le déficit). Dans ce cas, l'impôt est également comptabilisé hors du résultat net.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Paiements fondés sur des actions

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour mesurer les paiements fondés sur des actions pour toutes les attributions faites aux administrateurs, aux employés et aux consultants. La juste valeur à la date d'attribution est déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes pour les options sur actions et à l'aide du modèle Monte Carlo pour les options sur actions liées au rendement. Pour les options sur actions liées au rendement avec des conditions de marché, la juste valeur à la date d'attribution est mesurée pour refléter ces conditions et il n'y a pas d'ajustement pour les différences entre les résultats attendus et réels. La juste valeur des unités d'actions incessibles et des unités d'actions différées est évaluée en utilisant la juste valeur des actions de la Société comme si les unités étaient acquises et émises à la date d'attribution.

La juste valeur à la date d'attribution des paiements fondés sur des actions est comptabilisée comme une charge, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La Société estime également le taux de déchéance au moment de l'attribution et révisé ses estimations dans les périodes ultérieures si le taux de déchéance réel diffère de ces estimations.

Bénéfice (perte) par action

Le bénéfice (la perte) par action de base est calculé en divisant le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation.

Le bénéfice (la perte) par action après dilution est calculé de la même façon, mais reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si les droits de conversion dilutifs ou les options étaient exercés. La Société a émis des actions privilégiées assorties de droits de conversion (séries A à F) et des options sur actions qui sont des instruments potentiellement dilutifs. En ce qui concerne les actions privilégiées, seul le bénéfice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des droits de conversion dilutifs, le cas échéant. Pour les attributions de paiements fondés sur les actions, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté pour tenir compte de l'incidence des options selon la méthode du rachat d'actions. Le bénéfice (perte) par action après dilution exclut toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives si leur effet est anti-dilutif. Toutes les actions privilégiées et les options sur actions en circulation pourraient potentiellement diluer le bénéfice par action dans l'avenir.

Secteur opérationnels

Les secteurs opérationnels sont les composantes d'une société exerçant des activités commerciales qui génèrent des revenus et engagent des dépenses, dont les résultats sont examinés et surveillés régulièrement par le principal décideur opérationnel de la Société aux fins de la prise de décisions, de l'affectation des ressources et de l'évaluation des résultats, et pour lesquelles des informations distinctes sont disponibles. Le principal décideur opérationnel est une fonction assumée par le chef de la direction et le chef des finances. L'information est examinée sur une base consolidée et, par conséquent, la Société a déterminé qu'elle n'a qu'un seul secteur opérationnel.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs financiers et de passifs financiers autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») sont ajoutés ou déduits de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers, selon le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou de passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Actifs financiers

La Société détermine le classement de ses actifs financiers au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers de la Société sont classés comme suit :

Instrument financier	Classement
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Placements à court terme	JVRN
Créances clients et autres débiteurs, à l'exclusion des taxes de vente à recevoir	Coût amorti

Coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme pour lesquelles les revenus d'intérêts seraient négligeables. Les revenus d'intérêts, les profits et les pertes de change, les pertes de valeur, et tout profit ou toute perte à la décomptabilisation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

JVRN

Les variations des éléments comptabilisés à la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Passifs financiers

La Société détermine le classement de ses passifs financiers au moment de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers de la Société sont classés comme suit :

Instruments financier	Classement
Créiteurs et charges à payer – à l'exclusion des taxes de vente à payer	Coût amorti
Composante passif des actions privilégiées rachetables	Coût amorti
Composante droits de conversion des actions privilégiées rachetables	JVRN

Coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés dans les passifs courants, à moins que la Société n'ait un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pendant au moins 12 mois après la date de clôture. Sinon, ils sont présentés dans les passifs non courants.

JVRN

Les variations des éléments comptabilisés à la juste valeur sont inscrites dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. La Société évalue si les instruments financiers dérivés incorporés doivent être séparés des contrats hôtes lorsque la Société devient partie au contrat.

Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise les passifs financiers lorsque les obligations de la Société sont éteintes, annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

3. Politique comptable

Normes comptable futures

Les normes et interprétations nouvelles et modifiées, publiées mais non encore en vigueur à la date de la publication des états financiers consolidés de la Société, sont présentées ci-dessous. La Société a l'intention d'adopter ces normes et interprétations nouvelles et modifiées, le cas échéant, lorsqu'elles entreront en vigueur.

Modifications d'IFRS 3 – Référence au cadre conceptuel

En mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 «Regroupements d'entreprises». Cet amendement modifie la référence au Cadre conceptuel et ajoute une exception à l'exigence pour une entité de référer au Cadre conceptuel pour déterminer ce qui constitue un actif ou un passif.

Les modifications sont appliquées rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Modifications d'IAS 37 – Contrats déficitaires et coûts d'exécution des contrats

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels». Les modifications précisent qu'aux fins de l'évaluation du caractère déficitaire d'un contrat, le coût d'exécution du contrat comprend à la fois les coûts marginaux d'exécution du contrat et une répartition des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

Les modifications sont appliquées de façon rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, l'application anticipée étant permise. Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications d'IAS 1 – Classement des passifs dans la partie courante ou non courante

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 «Présentation des états financiers». Les modifications n'ont d'incidence que sur la présentation des passifs dans la partie courante ou non courante dans l'état de la situation financière; elles n'ont aucune incidence sur le montant ou le moment de la comptabilisation de tout actif, passif, produit ou charge, ou sur les informations fournies à leur sujet. Les modifications précisent que le classement des passifs comme courants ou non courants est fondé sur les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et qu'il n'est pas affecté par les attentes quant à savoir si une entité exercera son droit de différer le règlement d'un passif; elles précisent également que des droits existent si les clauses sont respectées à la fin de la période de présentation de l'information financière et elles introduisent une définition du « règlement » pour clarifier que le règlement fait référence au transfert à la contrepartie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Les modifications sont appliquées rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Modifications d'IAS 1 - Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables d'une entité. Les entités seront tenues de présenter les méthodes comptables importantes au lieu des principales méthodes comptables. Les entités utiliseront un processus d'établissement de l'importance relative en quatre étapes pour déterminer quelles méthodes comptables doivent être présentées à l'avenir. Plusieurs exemples et indications ont été élaborés pour illustrer l'application des modifications.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications d'IAS 8 – Définition des estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8 «Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs». La modification remplace la définition d'un changement d'estimation comptable par la définition d'une estimation comptable. Selon la nouvelle définition, les estimations comptables s'entendent des montants monétaires présentés dans les états financiers, qui sont soumis à l'incertitude de mesure. Les entités établissent des estimations comptables lorsque les méthodes comptables exigent que des éléments des états financiers soient évalués d'une manière qui comporte une incertitude relative à la mesure. Les modifications précisent qu'un changement d'estimation comptable qui découle de nouvelles informations ou de faits nouveaux ne constitue pas une correction d'erreur.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications d'IAS-12: Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 «Impôts sur les résultats». Les modifications exigent que les sociétés comptabilisent de l'impôt différé sur les transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donne lieu à des montants égaux de différences temporaires imposables et déductibles.

Les modifications entrent en vigueur pour les exercices commençant le ou après le 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Améliorations annuelles d'IFRS 9 – Instruments financiers

La modification précise qu'en appliquant le test du 10 pour cent pour évaluer s'il y a lieu de décomptabiliser un passif financier, une entité inclut uniquement les frais payés ou reçus entre l'entité (l'emprunteur) et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'entité pour le compte du prêteur ou vice-versa. La modification est appliquée prospectivement aux modifications et aux échanges qui ont lieu à compter de la date à laquelle l'entité applique la modification pour la première fois.

La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022. L'application anticipée est permise. La modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Changement de politique comptable

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

En mars 2021, l'IFRS Interpretations Committee a rendu définitive la décision intitulée «Coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord d'infonuagique», qui a clarifié la manière de comptabiliser certains coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords infonuagiques. Comme indiqué dans la décision de l'IFRIC, les coûts encourus pour la configuration ou la personnalisation d'un logiciel dans le cadre d'un accord d'infonuagique ne peuvent être comptabilisés en tant qu'actifs incorporels que si les activités créent un actif incorporel que l'entité contrôle et que les actifs incorporels répondent aux critères de reconnaissance. La direction a finalisé son évaluation de l'impact de cette décision et a conclu qu'elle n'avait pas d'impact significatif sur ses états financiers consolidés pour les coûts précédemment capitalisés engagés dans le cadre d'accords d'infonuagique.

4. Jugements, estimations et hypothèses comptable importants

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les valeurs comptables des actifs, des passifs, des revenus, des charges et des informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les jugements comprennent, mais sans s'y limiter, la répartition du prix de transaction aux obligations de prestation, la comptabilisation des impôts et des actifs d'impôt différé, la valorisation des actions privilégiées rachetables, l'évaluation des paiements fondés sur des actions, les regroupement d'entreprises et la dépréciation d'actifs non financiers. Les estimations et les hypothèses sont passées en revue périodiquement. Les effets des révisions sont comptabilisés dans les états financiers consolidés de la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et de toute période future touchée.

Répartition du prix de transaction aux obligations de prestation

La détermination des prix de vente spécifiques pour des obligations de prestation distinctes peut nécessiter l'exercice du jugement et l'établissement d'estimations. La Société utilise un montant unique pour estimer le prix de vente spécifique pour les éléments groupés tels que les abonnements SaaS et les licences autogérées et les services de maintenance dans les accords d'abonnement qui ne sont pas vendus séparément. La Société utilise une fourchette de montants pour estimer les prix de vente spécifiques lorsqu'elle vend chacun des produits et services et détermine s'il y a un escompte qui doit être attribué en fonction du prix de vente spécifique relatif des divers produits et services. Le prix de vente spécifique pour les abonnements et les services professionnels est établi sur la base de prix observables pour des services identiques ou similaires, des conditions du marché et de facteurs spécifiques à l'entité tels que les pratiques de tarification. Le prix de vente spécifique pour la maintenance et le support regroupés dans des accords de licence autogérés est établi en tant que pourcentage des frais de licence, tel que soutenu par des preuves tierces et une analyse interne de contrats de fournisseurs similaires.

Impôts

La Société est assujettie aux lois et règlements fiscaux de certains territoires. L'interprétation de lois et de règlements fiscaux complexes soulève des incertitudes, notamment quant au montant et au moment du bénéfice imposable futur. La direction a fait des estimations et posé des hypothèses raisonnables afin de déterminer le montant des actifs et des passifs d'impôt qui peut être comptabilisé dans les états financiers consolidés, en fonction du moment et du niveau probables du bénéfice imposable futur prévu ainsi que des stratégies de planification fiscale.

Actif d'impôt différé

La direction exerce son jugement pour évaluer la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable futur afin d'estimer la mesure dans laquelle des actifs d'impôt différé peuvent être réalisés. Les estimations sont fondées sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des revenus et des charges non imposables importants et des limites précises à l'utilisation de toute perte fiscale ou de tout crédit d'impôt non utilisé. Les règles fiscales et les stratégies de planification fiscale dans les nombreux territoires où la Société exerce ses activités sont soigneusement prises en considération. La direction exerce son jugement pour évaluer des faits et circonstances particuliers aux fins d'évaluation des incertitudes juridiques, économiques ou autres.

Actions privilégiées rachetables

Les actions privilégiées rachetables sont des instruments financiers classés au niveau 3. Les évaluations utilisées dans ce niveau reposent sur des données non observables, non disponibles, ou dont les données observables ne justifient pas la majeure partie de la juste valeur des instruments. Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites à la note 25.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Paiements fondés sur des actions

La Société utilise le modèle d'évaluation de Black et Scholes et le modèle d'évaluation Monte Carlo pour déterminer la juste valeur des options sur actions réglées en instruments de capitaux propres. Des estimations sont nécessaires pour les données d'entrée de ces modèles, y compris le prix d'exercice de l'option et le prix actuel de l'action sous-jacente, la durée prévue de l'option, la volatilité prévue de l'action sous-jacente pour la durée prévue de l'option, le rendement prévu de l'action sous-jacente pour la durée prévue de l'option et le taux d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'attribution. La variation des résultats réels pour l'une ou l'autre de ces données donnera lieu à une valeur des options sur actions différente de l'estimation initiale. Les hypothèses et estimations utilisées sont décrites plus en détail à la note 16.

La charge comptabilisée pour les options d'achat d'actions liées à la performance est basée sur une estimation de la probabilité de réalisation de la condition de marché et du moment de la réalisation de la condition de marché, qui est difficile à prévoir.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée ainsi que les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. La société utilise des techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables acquises, qui sont basées sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés net futurs attendus. Les évaluations sont étroitement liées aux hypothèses faites par la direction à l'égard du rendement futurs des actifs connexes et du taux d'actualisation appliqué comme il serait présumé par un intervenant de marché.

Les nouvelles informations obtenues au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois après la date d'acquisition, sur les faits et circonstances existant à la date d'acquisition, affectent la comptabilisation de l'acquisition. À la fin de la période d'évaluation ou lors de la détermination finale de la valeur des actifs acquis ou des passifs pris en charge, selon la première éventualité, tout ajustement ultérieur est enregistré dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Dépréciation d'actifs non financiers

Le test de dépréciation du goodwill de la Société est basé sur des estimations internes de la juste valeur moins les coûts de cession et utilise des modèles d'évaluation basés sur l'approche du marché. Les hypothèses clés sur lesquelles la direction a fondé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de cession comprennent le multiple des revenus des sociétés jugées similaires à la Société. Cette estimation, y compris la méthodologie utilisée, l'évaluation des UGT et la manière dont le goodwill est alloué, peut avoir un impact important sur les valeurs respectives et, ultimement, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

5. Regroupement d'entreprise

Le 14 octobre 2021, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions de Qubit Digital Limited (« Qubit»). Constitué au Royaume-Uni, Qubit est un fournisseur de solutions de personnalisation alimentées par l'IA pour les équipes de commercialisation. La contrepartie totale de 42 551 \$ se composait d'un montant de 40 225 \$ payé en espèce à la date de clôture et d'un montant de 2 326 \$ à payer ultérieurement. Au 31 mars 2022, un montant de 900 \$ était inclus dans les créditeurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière. Des liquidités supplémentaires pourraient être versées (remboursées) à la Société en raison d'ajustements postérieurs à la clôture au titre du fonds de roulement et de la dette nette.

La Société a engagé des frais connexes à l'acquisition de 1 829 \$ qui ont été comptabilisés dans les frais généraux et administratifs dans l'état consolidé du résultat net.

Le tableau suivant présente un sommaire de la répartition provisoire de la contrepartie payée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition :

	\$
Actifs	
Trésorerie	4 060
Aide gouvernementale et crédits d'impôts remboursables	1 499
Créances clients et autres débiteurs	1 552
Immobilisations corporelles	107
Technologie	8 700
Relations clients	13 100
Autres actifs intangibles	1 600
Goodwill	25 970
Total de l'actif	56 588
Passifs	
Créditeurs et charges à payer	5 212
Revenus différés	4 458
Passifs d'impôt différé	4 367
Total du passif	14 037
Juste valeur des actifs nets acquis	42 551
Moins : la trésorerie acquise	4 060
	38 491

La répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge est fondée sur une évaluation provisoire et pourrait faire l'objet d'ajustements au cours de la période d'évaluation de 12 mois suivant la date d'acquisition. Le goodwill lié à l'acquisition de Qubit se compose de la main-d'œuvre acquise ainsi que des avantages découlant de l'expansion des solutions de commerce de Coveo et de l'accroissement de sa présence sur le marché européen. Une tranche de 9 080 \$ du goodwill comptabilisé devrait être déductible aux fins de l'impôt.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

6. Créances clients et autres débiteurs

	2022	2021
	\$	\$
Créances clients	24 621	18 406
Taxes de vente à recevoir	882	61
Autres	79	44
Correction de la valeur pour pertes de crédit attendues	(106)	(455)
	25 476	18 056

Le tableau suivant présente la variation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues:

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	455	660
Correction de valeur pour perte de crédit attendues	100	13
Radiations	(448)	(260)
Incidence de la variation des taux de change	(1)	42
Solde à la fin	106	455

7. Coûts d'acquisition de contrats

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	8 624	8 098
Entrées	6 087	3 611
Amortissement	(3 839)	(3 315)
Incidence de la variation des taux de change	(14)	230
Solde à la fin	10 858	8 624

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

8. Immobilisations corporelles

	2022			
	Améliorations de bureau	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au début	9 245	1 119	5 931	16 295
Entrées	166	50	1 422	1 638
Entrées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	-	-	107	107
Sorties	-	-	(213)	(213)
Incidence de la variation des taux de change	68	8	38	114
Solde à la fin	9 479	1 177	7 285	17 941
Amortissement cumulé				
Solde au début	2 092	540	4 086	6 718
Amortissement	1 188	223	1 266	2 677
Sorties	-	-	(213)	(213)
Incidence de la variation des taux de change	20	5	30	55
Solde à la fin	3 300	768	5 169	9 237
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	6 179	409	2 116	8 704

	2021			
	Améliorations de bureau	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au début	6 683	860	4,312	11 855
Entrées	1 638	139	1,083	2 860
Sorties	(15)	-	(37)	(52)
Incidence de la variation des taux de change	939	120	573	1 632
Solde à la fin	9 245	1 119	5 931	16 295
Amortissement cumulé				
Solde au début	1 071	290	2 787	4 148
Amortissement	854	203	951	2 008
Sorties	(15)	-	(33)	(48)
Incidence de la variation des taux de change	182	47	381	610
Solde à la fin	2 092	540	4 086	6 718
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	7 153	579	1 845	9 577

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

9. Immobilisations incorporelles

	2022			
	Technologie	Relations clients	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au début	261	-	1 161	1 422
Entrées	-	-	757	757
Entrées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	8 700	13 100	1 600	23 400
Sorties	(259)	-	(581)	(840)
Incidence de la variation des taux de change	(316)	(317)	(56)	(689)
Solde à la fin	8 386	12 783	2 881	24 050
Amortissement cumulé				
Solde au début	261	-	577	838
Amortissement	785	986	1 696	3 467
Sorties	(259)	-	(581)	(840)
Incidence de la variation des taux de change	(19)	(10)	9	(20)
Solde à la fin	768	976	1 701	3 445
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	7 618	11 807	1 180	20 605
	2021			
	Technologie	Relations clients	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au début	231	-	588	819
Entrées	-	-	499	499
Incidence de la variation des taux de change	30	-	74	104
Solde à la fin	261	-	1 161	1 422
Amortissement cumulé				
Solde au début	116	-	441	557
Amortissement	122	-	81	203
Incidence de la variation des taux de change	23	-	55	78
Solde à la fin	261	-	577	838
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	-	-	584	584

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

10. Actifs au titre des droits d'utilisation et obligations locatives

Le tableau suivant présente les variations du solde des actifs au titre des droits d'utilisation :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	10 268	10 365
Entrées	-	175
Modification des contrats de location	428	43
Amortissement	(1 517)	(1 577)
Incidence de la variation des taux de change	76	1 262
Solde à la fin	9 255	10 268

Le tableau suivant présente les variations du solde des obligations locatives :

	2022	2021
	\$	\$
Solde du début	14 143	12 451
Entrées	-	175
Modification des contrats de location	428	43
Payments, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus	(2 309)	(883)
Charge d'intérêt sur les obligations locatives	722	727
Incidence de la variation des taux de change	101	1 630
Solde à la fin	13 085	14 143
Partie courante	1 916	1 555
Partie non courante	11 169	12 588

La Société a des contrats de location de bureaux au Canada. Les charges liées aux contrats de location à court terme et dont les actifs sous-jacents sont de faible valeur ne sont pas significatives.

11. Goodwill

	2022	2021
	\$	\$
Solde du début	1 247	1 247
Entrées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	25 970	-
Incidence de la variation des taux de change	(607)	-
Solde à la fin	26 610	1 247

Le goodwill est attribué à la Société, à titre d'UGT. La Société a utilisé une approche fondée sur le marché (multiple des revenus) pour effectuer son test de dépréciation annuel du goodwill. L'estimation de la juste valeur est fondée sur des multiples des revenus présumés de sociétés réputées similaires à la Société. Les revenus étant considérablement supérieurs à la valeur comptable de l'UGT, même si la Société utilise un multiple de 1, la valeur recouvrable de l'UGT excède sa valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux 31 mars 2022 et 2021.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

12. Facilité de crédit

Avec prise d'effet le 30 avril 2021, la Société a conclu la première modification à la convention de prêt avec Comerica Bank, qui prévoit 50 000\$ de facilité de crédit renouvelable portant intérêt au taux préférentiel pour les avances libellées en dollars canadiens ou en dollars américains, disponible jusqu'au 28 avril 2024. Le 25 mai 2021, la Société a conclu la seconde modification à la convention de prêt qui prévoit que, pour les avances libellées en dollars canadiens, le taux préférentiel ne soit jamais, en aucune circonstance, inférieur à 1% par année. Au 31 mars 2022 et 2021, la Société n'avait pas prélevé de montant sur la facilité de crédit et respectait les clauses restrictives de la facilité de crédit.

13. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
	\$	\$
Créditeurs	2 534	1 790
Salaires et avantages sociaux à payer	13 343	8 667
Taxes de vente à payer	677	396
Charges à payer	6 356	5 697
	22 910	16 550

14. Capital-actions (y compris les actions privilégiées rachetables)

Avant le PAPE, le capital-actions autorisé de la Société était composé de ce qui suit :

- un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées de série A participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées de série B participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées de série C participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale;
- 11 366 847 actions privilégiées de série D participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale;
- 6 659 423 actions privilégiées de série E participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale; et
- 12 006 526 actions privilégiées de série F participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Aucun dividende ne pouvait être versé sur les actions ordinaires à moins que le même dividende (calculé après conversion) ne soit versé sur les actions privilégiées de série A, les actions privilégiées de série C, les actions privilégiées de série D, les actions privilégiées de série E, et les actions privilégiées de série F.

En cas de liquidation, de dissolution ou d'un événement de liquidation réputé (y compris une vente de la Société) :

- Les actions privilégiées de série A conféraient le droit de recevoir le prix d'émission initial plus tout dividende déclaré et impayé et un privilège de liquidation égal à 0,0589659 \$ par action;
- Les actions privilégiées de série B conféraient le droit de recevoir le prix d'émission initial majoré de 12 % par an du prix d'émission initial;
- Les actions privilégiées de série C conféraient le droit de recevoir le prix d'émission initial majoré de 8 % par an du prix d'émission initial;
- Les actions privilégiées de série D conféraient le droit de recevoir le prix d'émission initial majoré de 5 % par an du prix d'émission initial;
- Les actions privilégiées de série E conféraient le droit de recevoir le prix d'émission initial majoré de 5 % par an du prix d'émission initial;
- Les actions privilégiées de série F conféraient le droit de recevoir le prix d'émission initial majoré de 5 % par an du prix d'émission initial;

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

- Si l'actif disponible aux fins de distribution avait été insuffisant pour payer le montant intégral, l'ordre de priorité aurait été le suivant : i) actions privilégiées de série F et de série E; ii) actions privilégiées de série D; iii) actions privilégiées de série C; iv) actions privilégiées de série B; et v) actions privilégiées de série A.

Les actions privilégiées étaient convertibles en actions ordinaires au gré du porteur. Toutes les actions privilégiées étaient automatiquement converties au moment d'un PAPE ou du choix d'un certain pourcentage de détenteurs d'actions privilégiées. Le taux de conversion a été déterminé par un ratio propre à chaque série.

PAPE, placement privé et exercice de l'option de surallocation par les preneurs fermes

Avec prise d'effet le 24 novembre 2021, la Société a réalisé la clôture de son PAPE. À cette date, immédiatement avant la réalisation du placement, la Société a effectué les opérations suivantes (la « Réorganisation ») :

- Modifier et renommer les actions ordinaires en actions à droit de vote multiple;
- Créer une nouvelle catégorie d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne;
- Créer une nouvelle catégorie d'un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en série;
- Toutes les actions privilégiées existantes ont été converties en actions à droit de vote multiple, action pour action; et
- Toutes les actions privilégiées existantes ont été retirées et supprimées du capital-actions autorisé de la Société au moment de la réalisation du PAPE.

Depuis la Réorganisation, le capital-actions autorisé de la Société était composé de ce qui suit :

- Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne conférant 1 vote par action, donnant droit à des dividendes à raison d'une action pour une action, selon les montants et dans la forme établis de temps à autre par le conseil, sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées, et non convertibles en une autre catégorie d'actions;
- Un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple conférant 10 votes par action, donnant droit à des dividendes à raison d'une action pour une action, selon les montants et dans la forme établis de temps à autre par le conseil, sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées, et convertibles action pour action en actions à droit de vote subalterne;
- Un nombre illimité d'actions privilégiées ne donnant pas de droit de vote et ayant priorité de rang sur les actions à droit de vote subalterne et les actions à droit de vote multiple à l'égard du versement de dividendes et de la distribution des biens ou des actifs.

Le 24 novembre 2021, la Société a réalisé son PAPE et a émis 14 340 000 actions à droit de vote subalterne au prix de 15 \$ CA l'action, pour un produit brut total de 169 197 \$. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 14 844 \$, pour un produit net en espèces de 154 353 \$.

Parallèlement à la clôture du PAPE, la Société a également réalisé un placement privé de 129 996 actions à droit de vote subalterne supplémentaires au prix de 15 \$ CA l'action, pour un produit brut total de 1 534 \$.

Après la clôture du PAPE, le 1^{er} décembre 2021, l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes visant l'achat d'un maximum de 2 151 000 actions à droit de vote subalterne supplémentaires au prix de 15 \$ CA l'action a été exercée intégralement, ce qui a généré un produit brut supplémentaire de 25 189 \$ pour la Société. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 1 455 \$, pour un produit net en espèces de 23 734 \$.

Autres transactions

Le 25 octobre 2021, la Société a conclu une entente avec un actionnaire en vertu de laquelle cet actionnaire a disposé et cédé certains droits à la Société en contrepartie d'un paiement en espèces de 14 758 \$ de la part de la Société, qui a été comptabilisé à titre d'augmentation du déficit dans les états consolidés des variations des capitaux propres (négatifs).

De plus, avec prise d'effet le 24 novembre 2021, immédiatement avant la réalisation du PAPE de la Société, la Société a fait un don de 10 113 \$ à des organismes de bienfaisance, qui a été payé par l'émission de 857 122 actions à droit de vote multiple au prix de 15 \$ CA l'action.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

La tableau suivant présente les variations du capital-actions:

	2022		2021	
	Nombre d'actions	Valeur \$	Nombre d'actions	Valeur \$
Actions ordinaires				
Solde au début	22 340 441	16 957	18 285 716	12 579
Exercice d'options sur actions	145 937	362	4 054 725	4 378
Modification et changement d'appellation des actions ordinaires en actions à droit de vote multiple	(22 486 378)	(17 319)	-	-
En cours – à la fin	-	-	22 340 441	16 957
Actions à droit de vote subalterne				
Solde au début	-	-	-	-
Conversion à même les actions à droit de vote multiple	27 671 832	216 811	-	-
Capital-actions émis	16 620 996	195 920	-	-
Frais d'émission de capital-actions	-	(16 299)	-	-
Unités d'actions incessibles libérées	34 826	410	-	-
En cours – à la fin	44 327 654	396 842	-	-
Actions à droit de vote multiple				
Solde au début	-	-	-	-
Don en capital-actions	857 122	10 113	-	-
Modification et changement d'appellation des actions ordinaires en actions à droit de vote multiple	22 486 378	17 319	-	-
Conversion à même les actions privilégiées rachetables	63 356 738	651 645	-	-
Exercice d'options sur actions	391 266	836	-	-
Conversion en actions à droit de vote subalterne	(27 671 832)	(216 811)	-	-
En cours – à la fin	59 419 672	463 102	-	-
	103 747 326	859 944	22 340 441	16 957

15. Actions privilégiées rachetables

Le 24 novembre 2021, immédiatement avant le PAPE de la Société, ainsi qu'au 31 mars 2021, il y avait 8 480 397 actions privilégiées de série A, 11 103 401 actions privilégiées de série B, 13 740 144 actions privilégiées de série C, 11 366 847 actions privilégiées de série D, 6 659 423 actions privilégiées de série E et 12 006 526 actions privilégiées de série F en circulation.

Le 24 novembre 2021, la Société a achevé la Réorganisation de son capital-actions, en vertu de laquelle toutes les catégories d'actions privilégiées rachetables émises et en circulation de la Société ont été converties en actions à droit de vote multiple à raison de une pour une, et les statuts de la Société ont ensuite été modifiés pour retirer et supprimer toutes les actions privilégiées existantes du capital-actions autorisé de la Société (note 14). La conversion des actions privilégiées rachetables en circulation converties en actions à droit de vote multiple à raison de une pour une a donné lieu à 63 356 738 actions à droit de vote multiple. De plus, les passifs d'impôt différé connexes ont été ramenés à néant au moment de cette conversion.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Actions privilégiées de série A

Les composantes passif et droits de conversion des actions privilégiées rachetables ont été converties en capital - actions.

Actions privilégiées de série B à série F

Le 24 novembre 2021, la composante droits de conversion des actions privilégiées rachetables a été réévaluée à un montant correspondant à la différence entre la juste valeur des actions à droit de vote multiple émises et la composante passif des actions privilégiées rachetables. La variation de la composante droits de conversion des actions privilégiées rachetables a été comptabilisée à titre de variation de la juste valeur dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les composantes passifs et droits de conversion des actions privilégiées rachetables ont ensuite été converties en capital-actions.

Le tableau suivant présente les variations au titre des actions privilégiées:

	Composante passif			Composante capitaux propres
	Valeur nominale	Composante passif	Composante droits de conversion (Séries B à F)	Droits de conversion (Série A)
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2020	198 519	158 604	249 445	1 105
Accroissement des intérêts	9 885	15 869	-	-
Variation de la juste valeur des actions privilégiées rachetables – composante droits de conversion	-	-	451 914	-
Incidence de la variation des taux de change	26 020	21 228	41 294	-
Solde au 31 mars 2021	234 424	195 701	742 653	1 105
Accroissement des intérêts	7 736	11 906	-	-
Variation de la juste valeur des actions privilégiées rachetables – composante droits de conversion	-	-	(299 428)	-
Incidence de la variation des taux de change	(2 694)	(2 381)	2 089	-
Conversion en capital-actions	(239 466)	(205 226)	(445 314)	(1 105)
Solde au 31 mars 2022	-	-	-	-

16. Paiements fondés sur des actions

En 2005, la Société a adopté un régime d'options sur actions (l'« ancien régime d'options »), qui a par la suite été modifié et mis à jour en 2019. Dans le cadre du PAPE, la Société a modifié l'ancien régime d'options de sorte que les options émises aux termes de celui-ci puissent être exercées pour obtenir des actions à droit de vote multiple et qu'aucune autre attribution ne puisse être faite aux termes de l'ancien régime d'options.

Dans le cadre du PAPE, la Société a également adopté un régime incitatif général qui permettra au conseil d'octroyer des attributions fondées sur des actions à long terme aux participants admissibles, y compris des options sur actions, des unités d'actions incessibles (« UAI »), des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et des unités d'actions différées (« UAD »). Au 31 mars 2022, aucune UAR n'était octroyée.

Au 31 mars 2022, 9 919 011 actions à droit de vote multiple et 16 939 048 actions à droit de vote subalterne étaient réservées pour l'émission en vertu de l'ancien régime d'options et du régime incitatif général.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Options sur actions

Généralement, les options émises aux termes de l'ancien régime d'options sont acquises à raison de 25 % par année sur une période de 4 ans et ont une durée de dix ans. Généralement, les options émises aux termes du régime incitatif général sont acquises à raison de 25 % au premier anniversaire et en douze tranches égales trimestrielles par la suite jusqu'à leur acquisition complète et ont une durée de cinq ans.

Le tableau suivant présente les variations des options sur actions en cours et exerçables:

	2022		2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
Solde au début de l'exercice	10 144 356	2,84	12 714 490	1,88
Attribuées	5 342 106	13,54	1 673 500	5,68
Exercées	(537 203)	1,99	(4 054 725)	0,96
Ayant fait l'objet de renonciations	(350 142)	6,34	(181 231)	3,50
Expirées	-	-	(7 678)	0,50
En cours – à la fin de la période	14 599 117	6,71	10 144 356	2,84
Exerçables – à la fin de la période	6 932 691	2,36	5 320 828	1,91

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information sur les options sur actions émises et en cours au 31 mars 2022 :

	Nombre en cours	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
Fourchettes de prix d'exercice			
De 0,47 \$ CA à 1,50 \$ CA	3 252 230	4,06	1,23
De 2,81 \$ CA à 4,08 \$ CA	4 345 192	6,55	2,93
De 5,00 \$ CA à 10,80 \$ CA	3 101 695	7,08	7,78
De 12,19 \$ CA à 15,75 \$ CA	3 900 000	6,20	14,63
Solde à la fin	14 599 117	6,01	6,71

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information sur les options sur actions émises et en cours au 31 mars 2021 :

	Nombre en cours	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
Fourchettes de prix d'exercice			
De 0,47 \$ CA à 1,50 \$ CA	3 595 665	4,95	1,21
De 2,81 \$ CA à 4,08 \$ CA	4 565 615	7,58	2,94
De 5,00 \$ CA à 10,80 \$ CA	1 983 076	9,38	5,58
Solde à la fin	10 144 356	7,00	2,84

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, les options sur actions attribuées comprennent 4 200 000 options sur actions liées au rendement attribuées à certain dirigeants. Les options sur actions fondées sur le rendement sont divisées en cinq tranches qui peuvent être acquises si la condition de rendement applicable est remplie à tout moment au cours de la période de six ans suivant la date d'octroi. Dans la mesure où elle est acquise en fonction des conditions de rendement applicables, chaque tranche des options sur actions liées au rendement sera acquise et pourra être exercée sur une période de trois ans, par tranches trimestrielles égales. La condition de rendement de chaque tranche sera remplie à la date à laquelle le cours moyen pondéré en fonction du volume sur 60 jours des actions à droit de vote subalterne atteindra ou dépassera le seuil du cours de l'action en fonction d'une croissance cible par rapport au prix d'offre à la date du PAPE (15 \$ CA), comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Nombre d'options	Seuil du cours de l'actions \$ CA
Seuil du cours 1	840,000	19,50
Seuil du cours 2	840,000	25,50
Seuil du cours 3	840,000	31,50
Seuil du cours 4	840,000	40,50
Seuil du cours 5	840,000	45,00

La juste valeur des options attribuées a été établie au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et celle des options sur actions liées au rendement ont été établies au moyen du modèle d'évaluation des options de Monte Carlo, en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Prix d'exercice de l'option et cours actuel de l'action sous-jacente (\$ CA)	13,54	5,68
Durée prévue de l'option (en années)	5,57	4,96
Volatilité prévue de l'action sous-jacente pour la durée prévue de l'option	50%	50%
Rendement prévu de l'action sous-jacente pour la durée prévue de l'option	Nil	Nil
Taux d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'attribution	1,84%	0,36%
Juste valeur moyenne pondérée de l'option (\$ CA)	4,64	2,42
Nombre d'options attribuées	5 342 106	1 673 500

Unités d'actions incessibles

Les UAI sont réglées par l'émission d'actions à la date d'acquisition des droits et sont généralement acquises à raison de 33 % au premier anniversaire de la date d'attribution et en huit tranches égales trimestrielles par la suite jusqu'à leur acquisition complète. Certaines UAI peuvent être acquises sur une période allant jusqu'à trois ans. La juste valeur des UAI est évaluée en utilisant la juste valeur des actions de la Société comme si les unités étaient acquises et émises à la date d'attribution.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente les variations de UAI en cours:

	2022	
	Nombre d'attributions	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
Solde au début de l'exercice	-	-
Attribuées	2 363 842	13,13
Libérées	(34 826)	15,00
Ayant fait l'objet de renoncations	(56 029)	14,84
En cours – à la fin de la période	2 272 987	13,06

Unités d'actions différées

Les UAD sont réglées par l'émission d'actions à la date d'acquisition des droits et sont généralement acquises à raison de 100 % au premier anniversaire de la date d'attribution. Certaines UAD peuvent être acquises sur une période allant jusqu'à cinq ans. La juste valeur des UAD est évaluée en utilisant la juste valeur des actions de la Société comme si les unités étaient acquises et émises à la date d'attribution.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, 201 621 UAD ont été attribuées avec une juste valeur moyenne pondérée à l'attribution de 12,66 \$ CA. Au 31 mars 2022, 201 621 UAD étaient en circulation.

Charge de rémunération fondée sur des actions

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, une charge de rémunération fondée sur des actions de 10 261 \$ (1 840 \$ en 2021) a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global, et un montant correspondant a été crédité au surplus d'apport.

17. Bénéfice (perte) net par action

Le tableau suivant résume le rapprochement du bénéfice (perte) net utilisé dans le calcul après dilution du bénéfice (perte) net par action :

	2022	2021
	\$	\$
Bénéfice (perte) net	418 276	(600 025)
Plus (moins):		
Accroissement des intérêts sur les actions privilégiées rachetables – composante passif	11 906	-
Variation de la juste valeur des actions privilégiées rachetables – composante droits de conversion	(299 428)	-
Impôt différé sur les actions privilégiées rachetables	(189 722)	-
Perte nette utilisée dans le calcul de la perte diluée par action	(58 968)	(600 025)

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Le tableau suivant résume le rapprochement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base avec le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution :

	2022	2021
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base	50 811 216	18 381 991
Plus l'effet dilutif des éléments suivants :		
Actions privilégiées rachetables	41 138 485	-
Options sur actions	7 751 071	-
UAI	608 232	-
UAD	52 281	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	100 361 285	18 381 991

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, une perte nette a été enregistrée et, par conséquent, il n'y a aucun ajustement à la perte nette et le nombre moyen pondéré d'actions de base et après dilution utilisé dans le calcul est le même. 8 480 397 actions privilégiées de série A, 11 103 401 actions privilégiées de série B, 13 740 144 actions privilégiées de série C, 11 366 847 actions privilégiées de série D, 6 659 423 actions privilégiées de série E et 12 006 526 actions privilégiées de série F en circulation ainsi que 10 144 356 options sur actions auraient été dilutives pour la perte nette de base par action.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, 1 434 393 options sur actions ont été exclues du nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation, car leur effet aurait été anti dilutif.

18. Revenus

Le tableau suivant présente les revenus de la Société par région:

	2022	2021
	\$	\$
Canada	4 728	4 345
États-Unis	69 565	55 106
Autres	12 195	5 406
	86 488	64 857

Au 31 mars 2022, le prix de transaction attribué aux obligations de prestation résiduelles (non satisfaites ou partiellement insatisfaites) est le suivant :

	2023	2024 et suivantes	Total
	\$	\$	\$
Abonnements SaaS	80 599	72 787	153 386
Licences autogérées et services de maintenance	742	-	742
	81 341	72 787	154 128

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

*(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)*Passifs contractuels

Au 31 mars 2022, la Société avait des revenus différés de 50 392 \$ (37 824 \$ en 2021). Les revenus comptabilisés qui étaient inclus dans le solde des revenus différés au début de l'exercice clos le 31 mars 2022 étaient de 37 144 \$ (31 507 \$ en 2021).

19. Rémunération des employés

Le tableau suivant présente la rémunération des employés de la Société, excluant l'aide gouvernementale et crédits d'impôt remboursables :

	2022	2021
	\$	\$
Salaires et autres avantages sociaux à court terme	80 655	58 530
Paiements fondés sur des actions et charges connexes	13 449	2 908
	94 104	61 438

Le tableau suivant présente la rémunération en actions et les charges connexes comptabilisées par la Société :

	2022	2021
	\$	\$
Coût des revenus – Produits	512	73
Coût des revenus – Services professionnels	468	88
Frais de vente et de commercialisation	2 899	555
Recherche et développement de produits	4 229	791
Frais généraux et administratifs	5 341	1 401
	13 449	2 908

Le tableau suivant présente les montants de crédit d'impôt et d'aide gouvernementale comptabilisés par la Société :

	2022	2021
	\$	\$
Coût des revenus – Produits	721	442
Coût des revenus – Services professionnels	312	314
Recherche et développement de produits	5 400	6 478
	6 433	7 234

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

20. Charges financières nettes

	2022	2021
	\$	\$
Accroissement des intérêts	11 906	15 869
Intérêts sur les obligations locatives	722	727
Variation de la juste valeur des placements à court terme	103	(145)
Revenus d'intérêts	(230)	(48)
	12 501	16 403

21. Impôts

La charge d'impôt comprend les composantes suivantes:

	2022	2021
	\$	\$
Exigible	242	61
Différé	(189 211)	111,106
	(188 969)	111 167

La charge d'impôt différé comprend les éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Impôt différé lié à la naissance et à la résorption des écarts temporaires	(7 573)	(9 326)
Impôt différé lié à la partie VI.1	(189 722)	116 778
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé	-	(4 442)
Actifs d'impôt différé non comptabilisés sur les écarts temporaires déductibles et les pertes fiscales non utilisées	8 084	8 096
	(189 211)	111 106

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

La charge d'impôt présentée, qui comprend les impôts étrangers, diffère du montant de la charge d'impôts calculée en appliquant le taux canadien prévu par la loi comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant la charge (recouvrement) d'impôts	229 307	(488 858)
Recouvrement d'impôt au taux fédéral et provincial prévu par la loi combiné du Canada (26.50 en 2022 et 2021)	60 772	(129 547)
Incidence du différentiel de taux dans les territoires étrangers	311	49
Rémunération fondée sur des actions non déductible	2 742	488
Autres charges non déductibles et montants non imposables	(71 398)	119 687
Impôt différé lié à l'impôt de la partie VI.1	(189 722)	116 778
Comptabilisation des actifs d'impôt différé	-	(4 442)
Actifs d'impôt différé non comptabilisés sur les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales non utilisées	8 084	8 096
Autres	242	58
Total de la charge (recouvrement) d'impôts	(188 969)	111 167

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé pour l'exercice clos le 31 mars 2022 se présentent comme suit :

	Solde au 31 mars 2020	Montant crédité (imputé) aux états consolidés du résultat net et du résultat global	Regroupement d'entreprise	Incidence de la variation des taux de change	Solde au 31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	977	563	-	8	1 548
Immobilisation incorporelles	-	124	-	-	124
Obligations locatives	2 317	(445)	-	21	1 893
Pertes reportées	5 643	(1 106)	-	-	4 537
Autres	276	(292)	94	19	97
Immobilisations incorporelles et goodwill	(24)	345	(4 341)	148	(3 872)
Actifs au titre des droits d'utilisation	(2 721)	287	-	(18)	(2 452)
Impôt de la partie VI.1	(186 249)	189 722	-	(3 473)	-
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(134)	-	-	(1)	(135)
Revenus différés	-	98	(120)	-	(22)
Coûts d'acquisition de contrats	(662)	(85)	-	(32)	(779)
Passifs d'impôt différé nets	(180 577)	189 211	(4 367)	(3 328)	939
Classement comme suit :					
Actifs d'impôt différé	5 672				4 616
Passifs d'impôt différé	(186 249)				(3 677)
	(180 577)				939

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé pour l'exercice clos le 31 mars 2021 se présentent comme suit :

	Solde au 31 mars 2020	Montant crédité (imputé) aux états consolidés du résultat net et du résultat global	Incidence de la variation des taux de change	Solde au 31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	414	487	76	977
Obligations locatives	3 254	(1 290)	353	2 317
Revenus différés	393	(393)	-	-
Pertes reportées	1 381	4 262	-	5 643
Autres	9	267	-	276
Immobilisations incorporelles et goodwill	-	(24)	-	(24)
Actifs au titre des droits d'utilisation	(2 704)	313	(330)	(2 721)
Impôt de la partie VI.1	(59 322)	(116 778)	(10 149)	(186 249)
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(73)	(49)	(12)	(134)
Coûts d'acquisition de contrats	(2 169)	1 566	(59)	(662)
Autres	(505)	533	(28)	-
Passifs d'impôt différé nets	(59 322)	(111 106)	(10 149)	(180 577)
Classement comme suit :				
Actifs d'impôt différé	-			5 672
Passifs d'impôt différé	(59 322)			(186 249)
	(59 322)			(180 577)

Au 31 mars 2022, la Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 4 616 \$ (5 672 au 31 mars 2021) liés aux pertes fiscales de l'exercice en cours et d'exercices antérieurs pour ses filiale aux États-Unis. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés, car la Société est d'avis qu'il est probable qu'elle disposera de bénéfices imposables futurs desquels les pertes fiscales reportées pourront être déduites.

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sur les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales inutilisées sont les suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Différences temporaires déductibles	14 677	4 955
Pertes reportées	22 895	14 609
	37 572	19 564

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Au 31 mars 2022, la Société avait accumulé des pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial canadien. Ces pertes peuvent être reportées et déduites du bénéfice imposable d'exercices futurs et expirent comme suit :

	Canada	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2023	228	-
2024	1 096	658
2025	686	556
2026	394	391
2027	1 663	1 623
2028	569	535
2029	770	743
2032	211	199
2033	2 809	2 857
2034	1 863	1 794
2035	1 532	1 488
2036	6 330	6 185
2037	6 355	7 199
2038	4 875	5 679
2039	5 568	6 228
2040	5 513	6 740
2041	27 381	28 154
2042	16 754	16 754
	84 597	87 783

Les pertes d'exploitation nettes restantes de 90 \$ de la filiale en propriété exclusive de la Société, Coveo Europe B. V., seront déductibles annuellement en fonction du taux d'intérêt fédéral à long terme prescrit exonéré, sous réserve de certaines limites, et viendront à échéance en 2024.

Au 31 mars 2022, la Société disposait de crédits d'impôt à l'investissement fédéraux canadiens non remboursables d'un montant de 801 \$ (463 \$ en 2021) liés aux dépenses de recherche et de développement pouvant servir à réduire l'impôt fédéral canadien à payer au cours d'exercices futurs. Ces crédits d'impôt à l'investissement non remboursables commencent à expirer en 2029. La Société dispose également d'un crédit d'impôt non remboursable pour les affaires électroniques de 4 103 \$ (2 993 \$ en 2021) expirant à diverses dates à compter de 2032, qui peut être utilisé pour réduire les impôts provinciaux à payer dans les années à venir.

Les avantages de ces crédits d'impôt à l'investissement non remboursables n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

22. Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :

	2022	2021
	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	(6 506)	6 218
Aide gouvernementale et crédits d'impôt remboursables	(4 762)	763
Frais payés d'avance	(1 788)	(1 066)
Coûts d'acquisition de contrats	(6 087)	(3 611)
Créditeurs et charges à payer	577	7 667
Revenus différés	8 341	5 239
	(10 225)	15 210

23. Transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres de la haute direction et les administrateurs qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de gérer et de contrôler les activités de la Société. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

La rémunération des principaux dirigeants et administrateurs pour l'exercice s'établit comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	3 778	2 902
Paiements fondés sur des actions	3 181	845
	6 959	3 747

Le 25 octobre 2021, la Société a conclu une entente avec un actionnaire, tel que décrit à la note 14.

24. Engagements

Les engagements totaux minimaux de la Société s'élèvent à environ 33 370 \$. Ce montant inclut principalement des ententes d'hébergement de données et des conventions de licence. Les versements annuels minimaux en vertu de ces ententes sont de 13 673 \$ dans un an, de 12 566 \$ dans deux ans et de 7 131 \$ dans trois ans.

25. Instruments financiers

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers, notamment : le risque de marché (y compris la juste valeur, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques de la Société vise à réduire au minimum les effets défavorables éventuels sur la performance financière de la Société.

Juste valeur

La Société évalue les instruments financiers à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée au moyen d'hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les intervenants du marché agissent dans leur intérêt économique.

La Société classe ses actifs et ses passifs financiers évalués à la juste valeur entre trois niveaux selon le caractère observable des données utilisées pour leur évaluation.

Niveau 1 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs évalués à la juste valeur en fonction des prix cotés non ajustés pour des actifs et des passifs identiques sur des marchés actifs auxquels la Société peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Ce niveau comprend les évaluations fondées sur des données directement ou indirectement observables autres que les prix cotés visés au niveau 1. Les instruments financiers de cette catégorie sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation ou d'autres techniques d'évaluation standard qui reposent sur des données observables sur le marché.

Niveau 3 : Les évaluations utilisées pour ce niveau reposent sur des données non observables, non disponibles, ou des données observables ne justifient pas la majeure partie de la juste valeur des instruments.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers consolidés à la juste valeur sur une base récurrente, la Société détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie, en réévaluant le classement à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

La Société utilise des techniques d'évaluation adaptées aux circonstances et pour lesquelles des données suffisantes sont disponibles pour mesurer la juste valeur, en maximisant l'utilisation de données observables pertinentes et en réduisant au minimum l'utilisation de données non observables. Des évaluateurs externes participent à l'évaluation des passifs importants de niveau 3. Les critères de sélection comprennent la connaissance du marché, la réputation, l'indépendance et le maintien des normes professionnelles.

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer est considérée comme égale à leur valeur comptable respective en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des fonds de placement inclus dans les placements à court terme a été déterminée en fonction de cours sur des marchés actifs. Pour gérer le risque de marché découlant des placements, la Société investit dans des fonds de placement diversifiés.

La juste valeur des actions privilégiées rachetables comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et d'une méthode d'équation différentielle partielle afin de déterminer la juste valeur de marché de la valeur d'entreprise de la Société, la juste valeur de la composante passif à l'origine, et la juste valeur de la composante droits de conversion. Les principales hypothèses utilisées dans le modèle comprennent un multiple des revenus des 12 prochains mois de 6,7 à 15,0, une volatilité de 50 %, et des écarts de taux de 4,87 % à 30,78 %. Les actions privilégiées rachetables sont considérées comme faisant partie de la stratégie de gestion du capital de la Société (note 26).

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière sont les suivants :

	2021		
	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$
Placements à court terme – fonds de placement	Niveau 2	76 472	76 472
Actions privilégiées rachetable – composante droits de conversion	Niveau 3	742 653	742 653

L'analyse qui suit présente la sensibilité des évaluations de la juste valeur à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour les données non observables importantes décrites ci-dessus. La Société a identifié d'autres hypothèses raisonnablement possibles en se fondant sur son jugement et sa connaissance des marchés. Les tableaux suivants présentent les augmentations et les diminutions de la juste valeur de la composante droits de conversion des actions privilégiées rachetables classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs qui fait l'objet d'une analyse de sensibilité. Une variation de 0,25 dans l'hypothèse des revenus des douze prochains mois, de 5 % dans l'hypothèse de volatilité et de 10 % dans l'hypothèse des écarts de taux aurait les effets suivants :

	2021	
	Augmentation	Diminution
	\$	\$
Actions privilégiées de série B à F – composante droits de conversion	(17 498)	17 282

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

Les transactions en monnaies étrangères proviennent de certaines activités des entités juridiques de la Société libellées en monnaies étrangères autres que leur monnaie fonctionnelle. L'objectif de la Société dans la gestion de son risque de change est de réduire au minimum son exposition à des devises autres que sa monnaie fonctionnelle.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'exposition au dollar américain (USD), à l'euro (EUR) et à la livre sterling (GBP), exprimée en dollars américains :

	2022			
	USD	EUR	GBP	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 383	115	376	1 874
Créances clients et autres débiteurs	1 114	357	470	1 941
Créditeurs et charges à payer	(4 230)	(69)	(1 203)	(5 502)
Exposition financière nette	(1 733)	403	(357)	(1 687)

	2021			
	USD	EUR	GBP	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	-	765	790
Créances clients et autres débiteurs	717	-	45	762
Créditeurs et charges à payer	(1 916)	-	(238)	(2 154)
Exposition financière nette	(1 174)	-	572	(602)

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

La sensibilité à une variation de $\pm 5\%$ du taux de change aux 31 mars 2022 et 2021 n'aurait pas d'incidence importante sur l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

La Société ne conclut pas d'arrangements pour couvrir son exposition au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société est d'avis que son risque de taux d'intérêt est faible puisque la plupart des équivalents de trésorerie sont des instruments financiers à taux fixe. Au 31 mars 2022 et 2021, la Société n'avait pas prélevé de montant sur la facilité de crédit.

Risque de crédit et de concentration

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à des concentrations de risque de crédit se composent principalement de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des créances clients et autres débiteurs. Le risque de crédit à l'égard de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des placements à court terme est géré en maintenant des placements à faible risque auprès d'institutions financières de grande qualité.

Le risque de crédit associé aux créances clients et autres débiteurs est réduit au minimum et est géré de façon inhérente en raison de l'importante clientèle diversifiée de la Société. De plus, les soldes des créances clients et autres débiteurs font l'objet d'un suivi continu afin de s'assurer que les corrections de valeur pour créances douteuses sont établies et maintenues de façon appropriée.

Le classement chronologique des créances clients nettes aux 31 mars 2022 et 2021 se présente comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
En règle	19 540	15 825
En souffrance		
De 0 à 30 jours	4 848	1 431
De 30 jours à 60 jours	186	266
De 61 jours à 90 jours	-	14
Plus de 90 jours	47	870
	24 621	18 406

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne dispose pas de fonds suffisants en temps opportun pour s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance et, par conséquent, qu'elle ne soit pas en mesure de respecter ses engagements financiers.

La Société surveille ses besoins de liquidités de façon continue afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins opérationnels et à ses engagements financiers. La Société a également accès à des facilités de crédit pour faciliter la gestion des liquidités et s'assurer qu'elle a une marge de manœuvre.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les données par action, et sauf indication contraire)

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers aux 31 mars 2022 et 2021. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés :

	2022				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	22 910	22 910	22 910	-	-
Obligations locatives	13 085	15 576	2 564	8 734	4 278

	2021				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	16 550	16 550	16 550	-	-
Obligations locatives	14 143	17 247	2 269	9 348	5 630
Composantes passif et droits de conversion des actions privilégiées rachetables	938 354	272 063	-	272 063	-

26. Gestion du capital

Le capital de la Société est composé de passifs non courants et de capitaux propres (négatifs). Les objectifs généraux de la stratégie de gestion du capital de la Société sont de soutenir la croissance continue tout en préservant sa capacité de poursuivre les activités, de procurer des avantages aux parties prenantes et de procurer un rendement du capital investi adéquat aux actionnaires en vendant des services de la Société à des prix proportionnels au niveau de risque d'exploitation assumé par la Société.

La direction définit les objectifs de la Société et détermine le montant de capital requis en fonction des niveaux de risque. Cette structure du capital est continuellement ajustée en fonction de l'évolution du contexte macroéconomique et des risques liés aux actifs sous-jacents.

27. Information sectorielle

Le tableau suivant présente les actifs non courants de la Société par région :

	2022	2021
	\$	\$
Canada	20 655	22 427
États-Unis	21 847	7 338
Royaume-Unis	33 065	72
Autres	465	463
	76 032	30 300

Les actifs non courants excluent les actifs financiers et les actifs d'impôt différé, le cas échéant.

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, aucun client ne représentait plus de 10 % des revenus de la Société. Se reporter à la note 18 pour obtenir des renseignements sur les revenus par région.

